À l'attention de Madame Christiane TAUBIRA

Ministère de la Justice, 13, place Vendôme, 75042 Paris Cedex 01

Madame le Ministre.

Ma lettre à votre attention du 25/03/13 est arrivée à M. COQUILLAT procureur, mais rien ne bouge pour rétablir mes droits de victime. Bien au contraire les coupables redoublent de représailles que je publie. (Joint) Extrait d'une de mes 6.000 pages : www.trafic-justice.com/sitene24/scandal/racketfamilles.html :

« ... après <u>Richard CASENAVE</u>, **Serge NOCODIE** du Grand Orient de France (!) Des francs-maçons pistonnés 30 ans (voir <u>L'Express</u>) sur un emploi fictif à la tête de la **Compagnie de chauffage**. Ils devront restituer les années de salaires volés en prenant ainsi un emploi aux diplômés méritants de la République Ces dérives sectaires d'affairistes crapuleux ... véritable spoliation de tous les grenoblois ...

Six mois ferme n'y suffisent pas, 15.000 euros demandés, encore des représailles ... face à ma résistance ..

Ici, inutile de faire appel, Mme Lucette BROUTECHOUX (épouse BOUVET) juge ... viole (elle aussi) volontairement les lois, elle ne peut ignorer qu'elle devait rejeter cette procédure en référé qui ne présente aucun caractère d'urgence! ... véritable ordure Des truands qui instrumentalisent la justice. Déontologie! ... (Pour le compte de la partie adverse) de Me CALDARA un associé du même cabinet que mon avocat Denis DREYFUS qui m'a volontairement planté en soustrayant les pièces de ma défense. »

Payé par les "frères" de M. NICODIE, j'ai vu (jours et nuits pendant deux mois) chaque nouvel arrivant à mon comité de soutien au pied des 80 mètres de la cheminée (joint BFMTV 05/09/13) abreuvé de dénigrements sur mon compte par Christian NICOLAS et sa compagne Chantal DASPIC. De très forte corpulence, ces deux ex facteurs (au service d'élus) ont un passé éloquent : Ils ont utilisé les trousseaux de clefs de la poste pour vider les boites aux lettres des tracts d'adversaires d'Alain CARIGNON pour les remplacer par les siens ; Viré de la poste après avoir abandonné (pantalon baissé) dans un endroit isolé en montagne, son collègue avec la tête coincé par la vitre du véhicule de la poste ; Il est sur les lieux d'un incendie de matériel informatique en lien avec la faillite frauduleuse de la SA CORYS (où M. DESTOT est en cause -Rapport joint) ; Employé à la sécurité de la patinoire de Grenoble il ferme les yeux sur l'état du matériel et le circuit d'ammoniac explose (un dimanche), heureusement le public qui aurait pu être gravement gazé était absent ; Pendant l'affichage électoral il a une altercation physique avec Mme TARDY maire de Meylan ex adversaire de CARIGNON. Fiers d'avoir gagné beaucoup d'argent avec les élus ils m'ont montré les photos incontestables de leurs exploits. Parce qu'on refusait une pension d'invalidité à sa compagne et menacés d'expulsion, ils voulaient tout publier sur le NET.

Juste après le passage d'une menace d'huissier, leurs dénigrements n'ayant aucun effet sur mon comité de soutien, à 1h30 du matin, trois barbouzes en civil surgissent d'une voiture banalisée pour tabasser M. Youcef OUATELI qui se réfugia à la gendarmerie la plus proche après une fuite rocambolesque... Ces 3 fascistes avaient pris soin d'interdire aux 2 témoins de filmer.

Le 10 octobre 2013, dans les locaux de « la Maison Des Associations », un commando de 25 à 30 personnes sabote notre conférence en usant de violences physiques (vidéo/DVD joint) sous la protection du policer Jean-François CHAYRIGUES (déjà présent au pied de la cheminée).

Contrairement aux réductions de prescriptions par M. SARKOZY assurant l'impunité aux copains, j'insiste pour que ces dérives soient sanctionnées sans complaisance et mes droits rétablis.

En 1980, en multipliant les acquéreurs sur les mêmes biens immobiliers, dans le cabinet d'un avocat, M. CARIGNON a débuté sa carrière de mafieux en encaissant des provisions pour des compromis de vente en séries, les juges étouffaient les plaintes, quant à lui, il devient ministre!

En 1998, une expertise judiciaire de la SA CORYS (copie jointe) fait ressortir une faillite frauduleuse, les juges auraient dû envoyer Michel DESTOT en taule! Non, il devient maire de la ville de Grenoble! Responsable commerciale dans les Stes CORYS, Mme Geneviève FIORASO ne pouvait ignorer les malversations. Elle, elle est ministre à vos côtés ...

René PROBY maire de St Martin d'Hères, en maladie diplomatique, démissionne (Dauphi Lib 20/12/13 -joint) Signataire d'un faux acte notarié, il est complice de la spoliation totale de mes biens immobiliers. Certains l'accusent de pédophilie en lien avec les mystérieuses disparitions d'enfants en Isère(38)...

Je vous prie d'agréer, Madame le Ministre, mes respectueuses salutations.

NB : Ces dérives sont toutes publiées sur le NET, vous ne pourrez pas nous mettre tous en prison, aucune dictature n'a résisté à l'épreuve du temps. Copies jointes :

- Au dos : Résumé de 15 ans de mon lynchage judiciaire.
- La page Internet de l'extrait ci-dessus <u>www.trafic-justice.com/sitene24/scandal/racketfamilles.html</u>
- Article de BFMTV du 05/09/2013
- Extrait de l'Express 2012 et autre publication jointe à ma page Internet : www.trafic-justice.com/sitenet0/express/destotexpress2012.html
- Extrait du Monde Diplomatique, avril 1997 publié: www.trafic-justice.com/SITENE17/VEREUX/departem/38/notaire/cupillar/carignon.html
- Lettre à M. Montebourg du 12 juin 2012 avec mon exposé du lynchage de M. Lizeretti jusqu'à son suicide.
- Ma condamnation en référé du 18/12/13.
- La convocation de Mme Jennifer KACER au 18/12/13 d'aménagement de mes 6 mois ferme : je n'ai pas répondu car je n'ai pas à être condamné.
- SA CORYS où M. DESTOT (chap. 4) est en cause (Rapport d'expertise judiciaire CORYS S. A. de 1998)
- Dauphiné Libéré du 20/12/13 concernant la démission de René PROBY
- DVD de l'opération commando filmée contre la conférence du 10 oct. 2013 par sept intervenants filmés, et, 6 spoliés s'expriment "Scandales judiciaires"